

**Club des responsables
CONFORMITE ET ETHIQUE**

REUNION DU 22 JUIN 2014

Etaient présents : Marina DE GAETANO, Henri AZZOPARDI, Georges CHACORNAC, Jean-Luc JANEL, Jean-Paul PLANTEVIN, Sylvestre TANDEAU de MARSAC, Jean-Pierre VERRONS.

La réunion a été consacrée :

- à l'évocation des projets d'évolution du CPF et d'adaptation de son site aux activités de ses groupes de travail, clubs et manifestations diverses,
- A la planification de ses travaux entre juin 2014 et février 2015.

Les orientations retenues valent ordre du jour des activités du CRCE pour les huit mois à venir et seront installées à titre permanent sur le portail du site CRCE jusque fin février 2015.

Il a été proposé et convenu que le CRCE centrerait ses travaux sur les thèmes se rapportant directement :

- au contenu des contrôles internes et externes auxquels sont soumises les activités financières règlementées,
- aux nouveaux métiers règlementés,
- aux pratiques nouvelles de financement des activités non financières.

Le CRCE continuera à se réunir mensuellement, le 3^{ème} ou le 4^{ème} jeudi de chaque mois, entre 8h30 et 10h, à l'exception des mois de juillet et août 2014. La réunion programmée en février 2015 sera organisée sur une demi-journée ou une journée complète si son ordre du jour le rend nécessaire. Elle sera conçue comme une synthèse des travaux précédemment conduits, fera appel aux experts des autorités publiques et d'associations spécialisées, et sera élargie à l'ensemble des membres des clubs et groupes de travail du CPF, qui y seront invités en décembre 2014.

Les réunions programmées entre juin 2014 et février 2015 porteront sur les thèmes suivants :

- **19 juin 2014** : la réglementation du financement participatif et ses perspectives de développement au sein des métiers règlementés. *Les travaux seront documentés et introduits par Sylvestre TANDEAU de MARSAC.*
- **18 septembre 2014** : l'évolution du périmètre et du contenu de la fonction de conformité depuis 1997. *Les travaux seront documentés et introduits par Jean-Pierre VERRONS et Georges CHACORNAC.*
- **16 octobre 2014** : les principes d'organisation du contrôle des risques dans les sociétés de gestion de portefeuille. Les règles et les modulations de leur application. *Les travaux seront introduits par un exposé d'un représentant de l'AMF.*

- **20 novembre 2014** : le maquis des contrôles obligatoires opposables aux métiers règlementés. Contrôles internes, contrôles externalisés, contrôles externes. *Les travaux seront documentés et introduits par un RCCI (ou RCSI), un prestataire externe et un CAC spécialisé dans le contrôle des sociétés régulées. [durée probable : 2h30].*
- **18 décembre 2014** : niveaux et degrés de récurrence des contrôles règlementaires et déontologiques : l'introuvable frontière entre contrôles permanents et périodiques. *Les travaux seront documentés et introduits par Georges CHACORNAC.*
- **22 janvier 2015** : supervision européenne et régulateurs nationaux. *Les travaux seront introduits par des experts de l'ACPR et de l'AMF : [durée probable : 2h30].*
- **12 ou 19 février** : la cartographie des contrôles des sociétés régulées. Les pistes d'une simplification souhaitable. Cette dernière réunion demeure à structurer. Son organisation, son contenu et sa durée seront fonction de ce qu'auront apporté les réunions précédentes et du degré d'intérêt porté à leurs travaux.

En tout état de cause, à compter de juin, le CRCE se recentrera sur le métier de référence de ses animateurs, sans renoncer à dialoguer avec les responsables exécutifs des établissements, sociétés ou activités régulées. C'est ce qu'il peut et doit apporter d'original aux activités du CPF.

Georges CHACORNAC